



REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES  
À VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Sous-Comité Scientifique et Technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies**

60<sup>ème</sup> session  
(Vienne, 6 - 17 Février 2023)

## **Point 5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable**

### **Déclaration de la délégation française**

*= Seul le prononcé fait foi =*

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

L'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur d'un nouveau type d'accord de coopération entre l'Agence Française de Développement, l'AFD et le Centre National des Etudes Spatiales, le CNES. En unissant l'expertise et les capacités propres à ces deux acteurs, la France se dote d'une approche transversale du spatial au service du développement. Celle-ci permet d'unir autour d'une vision commune et innovante les concepteurs ou les opérateurs d'infrastructures spatiales et les utilisateurs finaux de données au service de la réussite mondiale des Objectifs du Développement Durable.

Monsieur le Président,

1. Les systèmes conçus par le CNES ainsi que ses activités de coopération internationale permettent tout d'abord de progresser dans la mise en œuvre des ODD liés à la résilience de nos sociétés et à l'action climatique.

L'agence spatiale française, en lien avec ses partenaires internationaux contribue à l'amélioration des techniques de télédétection, centrales pour la compréhension du changement climatique et l'adaptation des populations.

Le satellite franco-chinois d'océanographie CFOsat contribue ainsi depuis 2018 à la connaissance des vents et des vagues à la surface des océans pour l'exploitation d'éoliennes et d'hydroliennes. Les premières données de la mission franco-américaine SWOT avec la collaboration des agences spatiales canadienne et britannique, lancée fin 2022 depuis les Etats-Unis, révolutionneront les domaines de l'hydrologie et de l'océanographie.

Dans les années à venir, la mission Trishna avec l'agence spatiale de l'Inde, nous permettra grâce aux techniques de télédétection infra-rouges de mieux connaître les évolutions thermiques, notamment dans les zones urbaines. La mission MicroCarb, menée en collaboration avec le Royaume-Uni, aura pour sa part pour objectif de recenser et de cartographier les sources et puits de CO<sub>2</sub> à l'échelle planétaire.

Par sa capacité d'observation globale, le domaine spatial est un outil essentiel pour la gestion des catastrophes qui sont souvent engendrées par l'évolution du climat. A ce jour, plus de 30% des cartes de dégâts qui sont produites dans le cadre de la Charte internationale Espace et catastrophes sont générées à partir des images des satellites français Pléiades. Cette Charte résulte d'une initiative conjointe de la France, du Canada et de l'ESA et contribue à la mise en œuvre du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes.

En matière de coopération internationale, la France a placé la contribution de l'espace à la lutte contre le réchauffement climatique parmi ses grandes priorités. Ainsi, l'initiative internationale proposée par la France, le Space for Climate Observatory (SCO) poursuit sa montée en puissance avec l'entrée en vigueur depuis le 1er septembre 2022 de la Charte internationale, qui compte actuellement 35 signataires. Grâce à ce nouvel instrument, le SCO a notamment défini des critères et des méthodologies unifiés afin de faciliter le transfert d'expérience et l'exploitation collective des données collectées.

2. En dehors des infrastructures spatiales, la France mobilise autour d'une vision commune à la fois son agence spatiale et son agence de développement pour systématiser l'utilisation des données d'observation d'une part et améliorer l'efficacité de l'aide publique au développement d'autre part.

En particulier, l'agence de développement française, l'AFD s'est dotée d'une stratégie géo spatiale résolument innovante par rapport aux pratiques des bailleurs internationaux.

La France est en effet convaincue de l'intérêt que constituent les données et l'ingénierie géospatiales pour le suivi de la mise en œuvre des ODD.

Cette offre satellitaire et de services ambitionne aussi à renforcer la coopération de la France avec ses partenaires issus des pays en voie de développement. En 2022, le groupe AFD s'est notamment engagé dans des projets liés :

- Au financement d'un projet de hub de données géospatiales au Rwanda ;
- A l'accompagnement de la Mongolie pour la gestion de ses pâturages et la mise en place d'une certification unique au monde de cachemire durable ;
- Au financement d'un projet régional en Amérique Latine en faveur du cacao durable et des accords « zéro déforestation »
- Et enfin à l'organisation d'un atelier au Sénégal sur le développement de solutions numériques innovantes au service du développement durable grâce aux données géospatiales.

Je vous remercie. /.